L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS **EMAIL :** lemblemedujour@gmail.com - **TÉL :** +229 0195534395

N° 694 DU 26 NOVEMBRE 2026

DIPLOMATIE – COOPÉRATION AFRICAINE – CÉLÉBRATION DES VILLES APPRENANTES DE L'UNESCO P. 03

PORTO-NOVO AUX COULEURS DE L'UNESCO : 68 VILLES AFRICAINES À LA CONQUÊTE DU SAVOIR AU BÉNIN

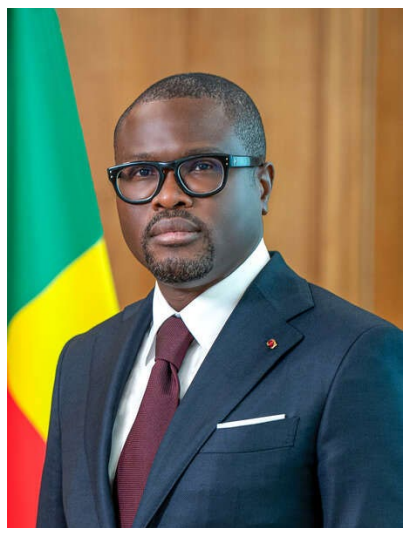



COOPÉRATION DOUANIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE P. 07



Cotonou au cœur des réflexions pour une douane plus innovante et performante

BUDGET 2027 DE LA DÉCENTRALISATION P. 08

Janvier Yahouédéhou porte le FADeC à plus de 31,7 milliards FCFA



BUDGET 2027 AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES P. 09



Corinne Amori Brunet défend une enveloppe de 20,77 milliards FCFA

DIPLOMATIE – AVANT SON DÉPART POUR MOSCOU P. 09



Malick GOMINA prend congé d'Édouard LOKO

COOPÉRATION BILATÉRALE

ABDOULAYE BIO TCHANÉ ET L'AMBASSADRICE DU CANADA EXPLORENT DE NOUVELLES PISTES DE PARTENARIAT

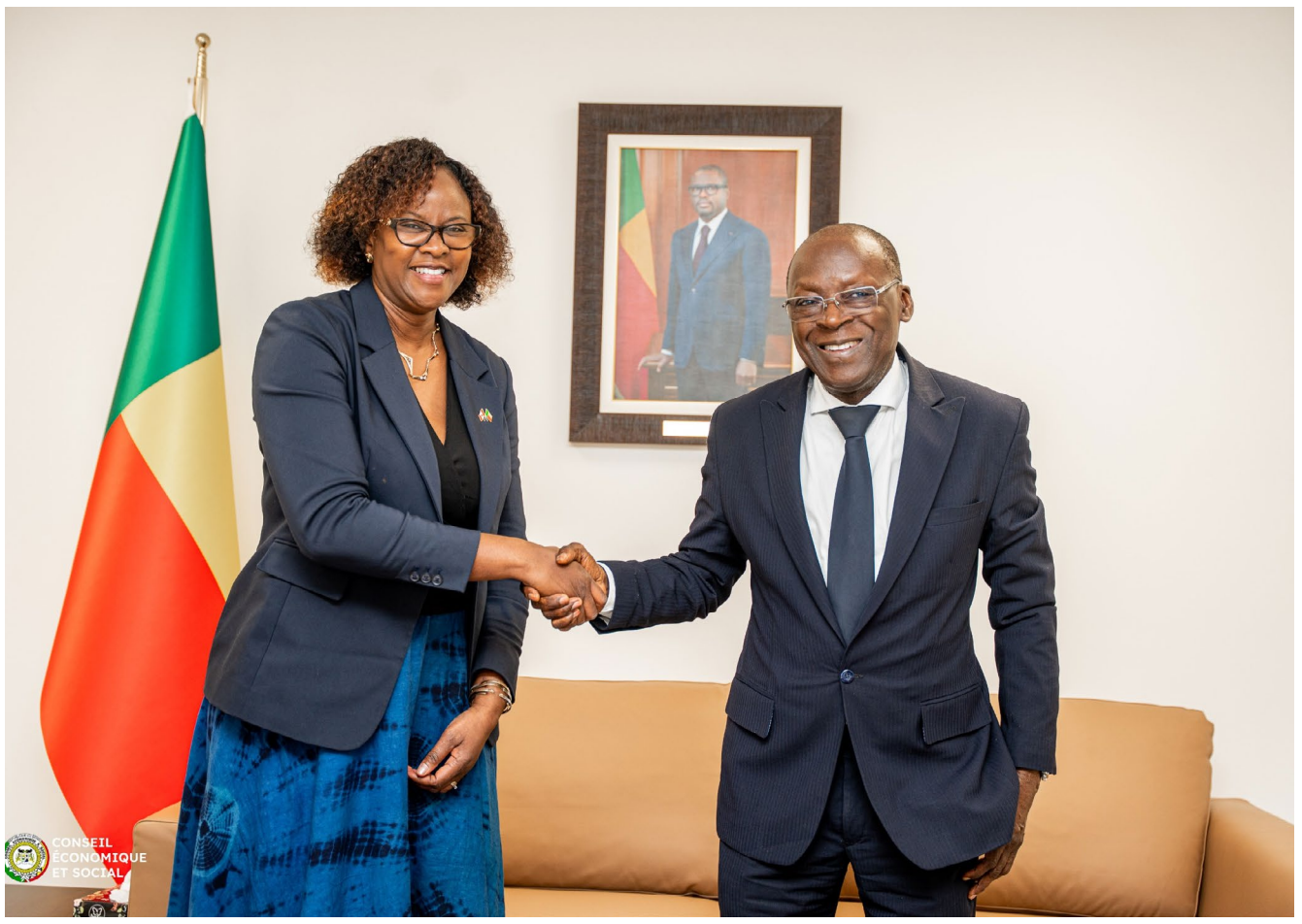

Reçue au Conseil économique et social, Évelyne Dabiré réaffirme l'engagement du Canada à accompagner les ambitions de développement du Bénin.

Le renforcement des relations entre le Bénin et le Canada était au centre d'une audience accordée, mardi 24 novembre 2026, par le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, à la nouvelle ambassadrice du Canada près le Bénin, Évelyne Dabiré. Cette rencontre de prise de contact a permis aux deux personnalités d'échanger sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale, avec un accent particulier sur les partenariats économiques et sociaux.

À l'occasion de cette visite de courtoisie, la diplomate canadienne a officiellement présenté sa mission au président du CES, tout en lui adressant ses félicitations pour son élection à la tête de l'institution. Les discussions ont ensuite porté sur les possibilités de dynamisation des relations entre les deux pays, notamment à travers une collaboration accrue avec les institutions béninoises.

Dans cette dynamique, Évelyne Dabiré a réitéré la disponibilité du Canada à soutenir les priorités de développement du Bénin. Elle a notamment mis en avant les opportunités liées au renforcement des échanges économiques et à la mobilisation de l'expertise canadienne au profit des secteurs porteurs. Les compétences des entreprises canadiennes déjà implantées au Bénin, tout comme celles désireuses d'y investir, pourraient ainsi être davantage mises à contribution.

Les perspectives évoquées concernent également les secteurs économique et social, ainsi que les différents programmes de coopération et de développement déployés par le Canada pour accompagner les efforts du Gouvernement béninois.

Cette volonté de rapprochement s'inscrit dans la nouvelle stratégie canadienne pour l'Afrique, qui accorde une place importante au développement des relations économiques avec les pays du continent. Le Bénin figure parmi les partenaires avec lesquels le Canada entend intensifier les échanges et explorer de nouvelles opportunités. Dans ce contexte, le Conseil économique et social constitue un cadre institutionnel pertinent pour favoriser le dialogue et contribuer à la réflexion sur les enjeux économiques et sociaux du développement.

Au terme de l'audience, la nouvelle ambassadrice s'est félicitée de la qualité des échanges avec Abdoulaye Bio Tchané. Elle a indiqué que cette rencontre lui avait permis de présenter officiellement sa mission, de saluer l'élection du président du CES et de réaffirmer l'engagement de son pays à accompagner le Bénin dans ses efforts de développement. Elle a également souligné la détermination du Canada à donner une nouvelle impulsion aux relations économiques entre les deux pays, notamment par une meilleure valorisation du savoir-faire de ses entreprises.

Cette audience ouvre ainsi des perspectives prometteuses pour le renforcement du partenariat entre le Bénin et le Canada. Elle témoigne de l'importance accordée au dialogue institutionnel et à la recherche de synergies susceptibles de favoriser les investissements, les échanges économiques et les initiatives de développement au bénéfice des deux pays.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel ''www.lemblemedujour.com''

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emériс Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION
Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME
Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

DIPLOMATIE – COOPÉRATION AFRICAINE – CÉLÉBRATION DES VILLES APPRENANTES DE L'UNESCO

PORTO-NOVO AUX COULEURS DE L'UNESCO : 68 VILLES AFRICAINES À LA CONQUÊTE DU SAVOIR AU BÉNIN





JANVIER YAHOUÉDÉOU, LA DÉCENTRALISATION AU CŒUR DE LA MOBILISATION

Le Bénin ouvre ses portes à l'Afrique. À partir de ce jeudi 26 novembre 2026, le pays accueille un important rendez-vous international consacré à la célébration des villes apprenantes africaines de l'UNESCO. Pendant deux jours, Cotonou et Porto-Novo seront au centre des échanges entre responsables municipaux, élus locaux, représentants institutionnels et experts venus de plusieurs pays du continent. Avec 68 villes africaines annoncées au rendez-vous, cette manifestation placée sous le haut patronage du président de la République, Romuald WADAGNI, offre au Bénin une nouvelle tribune de visibilité internationale. Au cœur de cette mobilisation, le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier YAHOUÉDÉOU, accompagne cette initiative qui met en lumière le rôle des collectivités territoriales dans la construction de sociétés apprenantes et le développement durable.

UN RENDEZ-VOUS CONTINENTAL QUI PLACE LE BÉNIN SOUS LES PROJECTEURS

C'est une rencontre qui dépasse largement le cadre d'une célébration institutionnelle. En accueillant les villes apprenantes africaines de l'UNESCO, le Bénin se positionne comme une terre de dialogue, de partage d'expériences et de coopération entre les collectivités du continent.

Organisée autour de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, cette manifestation vise à accueillir officiellement les nouvelles villes africaines intégrées au Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes, à valoriser les initiatives locales et à renforcer les partenariats entre les municipalités.

L'enjeu est de promouvoir une conception du développement dans laquelle l'éducation ne se limite pas aux établissements scolaires, mais accompagne chaque citoyen, à tous les âges de la vie. Formation professionnelle, alphabétisation, transmission des savoirs, innovation, culture, santé et inclusion sociale constituent autant de leviers pour bâtir des collectivités plus dynamiques et résilientes.

Pour le Bénin, cette rencontre représente une occasion de présenter ses ambitions en matière de gouvernance territoriale et de faire découvrir les potentialités de ses villes à la communauté internationale.

La préparation de ce rendez-vous continental bénéficie de l'implication du ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, sous la conduite de Janvier YAHOUÉDÉOU. À travers l'accompagnement institutionnel apporté à la municipalité de Porto-Novo, le ministre contribue à inscrire cette célébration dans la dynamique nationale de promotion des collectivités territoriales.

Le vendredi 4 septembre dernier, le ministre avait reçu en audience le maire de Porto-Novo, Rachadou TOUKOUROU, accompagné d'une délégation du Conseil communal et des acteurs impliqués dans le processus. Les échanges avaient notamment porté sur les préparatifs de la manifestation, les dispositions organisationnelles et les mesures d'accompagnement nécessaires à sa réussite.

Cette rencontre avait également permis de réaffirmer le soutien du Gouvernement du président Romuald WADAGNI à l'organisation de cet événement. L'implication du département ministériel traduit ainsi l'importance accordée à la coopération décentralisée et à la valorisation des initiatives portées par les communes.

À travers cette célébration, la Décentralisation se trouve au cœur d'une ambition qui consiste à faire des territoires des espaces de connaissance, d'innovation, de participation citoyenne et de développement durable.

RACHADOU TOUKOUROU APPELLE À UNE MOBILISATION À LA HAUTEUR DE L'ÉVÉNEMENT

À la veille de l'ouverture officielle, le maire de Porto-Novo, Rachadou TOUKOUROU, a tenu à situer les enjeux de cette rencontre et à mobiliser les différentes composantes de la société. Au cours d'un point de presse organisé ce mardi 24 novembre à l'hôtel de ville, l'autorité municipale a présenté les grandes articulations de la célébration et insisté sur la portée de cet événement pour la capitale et pour le Bénin.

Dans son intervention, le maire a exprimé sa reconnaissance au président de la République, Romuald WADAGNI, pour le haut patronage accordé à cette manifestation et l'intérêt porté à cette initiative internationale. Il a également salué l'accompagnement du ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier YAHOUÉDÉOU, ainsi que celui du ministre des Enseignements maternel et primaire, Armand NATTA.

La Commission nationale béninoise pour l'UNESCO a également été associée aux remerciements de l'autorité municipale pour son implication dans la préparation de cette rencontre.

Au-delà de ces marques de reconnaissance, Rachadou TOUKOUROU a lancé un appel à la mobilisation des acteurs de la décentralisation, des responsables du secteur éducatif et de toutes les forces vives autour de ce rendez-vous. L'objectif est de faire de cette célébration une réussite collective et de permettre à Porto-Novo de présenter dignement ses potentialités et son engagement dans la dynamique des villes apprenantes.

COUP D'ENVOI À COTONOU, PORTO-NOVO AU CENTRE DES ÉCHANGES

Les activités démarrent ce jeudi au Palais des Congrès de Cotonou avec la cérémonie officielle d'ouverture. Plusieurs interventions institutionnelles sont prévues, notamment celles du maire de Porto-Novo, du représentant de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO, de la directrice de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, Mme Isabell KEMPF, ainsi que du ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale.

La remise des certificats aux nouvelles villes africaines apprenantes constituera l'un des temps forts de cette cérémonie.

Une table ronde réunira ensuite onze maires, élus et responsables municipaux autour du thème : « Villes apprenantes africaines : engagements politiques, réalisations et perspectives de coopération ». Les participants croiseront leurs expériences sur les résultats obtenus par les villes déjà membres du réseau, les ambitions des nouvelles collectivités et les possibilités de coopération à l'échelle continentale.

Le maire de Porto-Novo, Rachadou TOUKOUROU, prendra part à ces échanges aux côtés de responsables municipaux venus notamment du Cameroun, du Gabon, de la Tunisie, du Burkina Faso, du Niger et de l'Ouganda.

Les travaux se poursuivront avec des sessions thématiques consacrées à l'éducation au développement durable, à la résilience des villes, à la santé et au bien-être des communautés, à la valorisation des savoirs locaux, à l'alphabétisation et à l'inclusion sociale.

VENDREDI, PORTO-NOVO AU CŒUR DE LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES VILLES AFRICAINES

La deuxième journée, prévue ce vendredi 27 novembre, se déroulera à Porto-Novo, notamment à l'École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA). La capitale politique accueillera des échanges stratégiques sur les perspectives de participation des villes africaines à l'Académie du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes.

Cette session permettra de revenir sur les enseignements de la première édition de l'Académie et d'identifier les besoins prioritaires des collectivités africaines en matière de renforcement des capacités. Les participants réfléchiront également à la possibilité de co-construire une Académie africaine adaptée aux réalités et aux défis des territoires du continent.

Autre temps fort de cette journée : une session plénière consacrée à l'apprentissage tout au long de la vie à travers les arts, la culture et les célébrations. Sous la responsabilité de la Ville de Porto-Novo, cette rencontre mettra en évidence le rôle du patrimoine culturel, des traditions et de la transmission intergénérationnelle dans l'éducation des communautés.

Un choix particulièrement significatif pour Porto-Novo, dont les richesses historiques, culturelles et patrimoniales constituent des ressources importantes pour la transmission des connaissances et la promotion du tourisme.

La cérémonie de clôture est prévue à l'issue des travaux, avant des visites touristiques et culturelles dans les villes de Porto-Novo et d'Ouidah.

UN VECTEUR DE RAYONNEMENT POUR LE BÉNIN ET SA CAPITALE

L'organisation de cette célébration constitue une opportunité importante pour le Bénin. Au-delà de la visibilité institutionnelle, elle ouvre des perspectives de coopération entre collectivités, de partage de compétences et de valorisation des expériences locales.

Pour Porto-Novo, l'enjeu est de renforcer son positionnement dans les réseaux internationaux, de promouvoir son patrimoine et de faire connaître ses initiatives en matière d'éducation, de culture et de développement territorial.

Pour le Gouvernement, cette rencontre offre une tribune pour mettre en évidence la place de la décentralisation dans la transformation du pays et la volonté de faire des communes des espaces de développement, d'apprentissage et d'innovation.

Sous le haut patronage du président Romuald WADAGNI, avec l'accompagnement du ministre Janvier YAHOUÉDÉOU et la mobilisation de la municipalité conduite par Rachadou TOUKOUROU, le Bénin entend ainsi donner une portée continentale à cette célébration.

Ces jeudi 26 et vendredi 27 novembre, Porto-Novo sera donc bien plus qu'une ville hôte. Elle sera une vitrine du patrimoine béninois, un espace de dialogue entre les peuples et un point de convergence des ambitions africaines en faveur d'un développement fondé sur le savoir, la culture et l'apprentissage permanent.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.



Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de répondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES À LALO

NATHALIE VILLETTE-WADAGNI MISE SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES DE DEMAIN



Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles à Lalo

Nathalie Villette-Wadagni mise sur l'éducation des enfants pour prévenir les violences de demain

À l'occasion du lancement de la campagne nationale « Le Bénin dit non aux violences faites aux femmes et aux filles », la Première Dame, Nathalie Villette-Wadagni, a fait de l'éducation et de la prévention les axes majeurs de son engagement. Le mercredi 25 novembre 2026, à l'École primaire publique de Kigninnouhoué, dans la commune de Lalo, elle a sensibilisé les écoliers à la protection de leur intégrité physique, avant d'échanger avec les associations féminines et d'écouter des témoignages de victimes. Une démarche qui inscrit la lutte contre les violences dans une dynamique de prévention dès le plus jeune âge.

Construire une société où les femmes et les filles peuvent vivre sans peur, sans abus et sans discrimination exige d'agir à la racine du problème. Pour Nathalie Villette-Wadagni, Première Dame du Bénin, cette ambition passe nécessairement par l'éducation des enfants et l'éveil des consciences. C'est le message fort porté lors de sa descente à Lalo, dans le département du Couffo, le 25 novembre 2026, dans le cadre de la campagne nationale « Le Bénin dit non aux violences faites aux femmes et aux filles ».

À l'École primaire publique de Kigninnouhoué, la Première Dame a choisi de s'adresser directement aux écoliers autour d'un sujet aussi sensible que fondamental : la prévention des violences sexuelles faites aux enfants. Dans une démarche pédagogique, interactive et adaptée à leur âge, elle les a amenés à mieux connaître leur corps, à reconnaître les gestes et comportements inappropriés et à comprendre qu'ils ont le droit de refuser toute atteinte à leur intégrité physique.

Pour faciliter les échanges, le livre « Mon corps, c'est mon corps », de l'autrice Intisor Busari, a servi de support à cette séance de sensibilisation. À travers cet outil éducatif, les enfants ont été encouragés à développer les bons réflexes, à ne pas garder le silence face à des situations inquiétantes et à se tourner vers des adultes de confiance pour obtenir de l'aide.

Au-delà d'une simple activité de sensibilisation, cette initiative traduit une conviction : la prévention des violences doit commencer dès l'enfance. Informer les enfants sur leurs droits, leur apprendre à poser des limites et leur donner les moyens de signaler les abus constituent autant de leviers pour briser le cycle des violences. En intervenant dans le milieu scolaire, Nathalie Villette-Wadagni entend ainsi contribuer à l'émergence d'une génération davantage consciente de ses droits et respectueuse de ceux des autres.

L'écoute des femmes, un autre pilier de la démarche

La visite de la Première Dame s'est poursuivie avec les représentantes des associations de femmes de Lalo. Cette rencontre a permis d'élargir les échanges aux réalités vécues par les femmes dans leurs communautés. Attentive à leurs préoccupations, Nathalie Villette-Wadagni a accordé une place importante à l'écoute des actrices de terrain, souvent en première ligne dans l'identification des situations de vulnérabilité et l'accompagnement des victimes.

Les échanges ont également été marqués par l'écoute de témoignages de victimes, donnant une dimension humaine et concrète à cette mobilisation. Derrière les statistiques et les campagnes de sensibilisation se trouvent en effet des femmes et des filles confrontées à des situations de souffrance, qui ont besoin de protection, d'accompagnement et de justice.

À Lalo, le message porté par la Première Dame est donc sans équivoque : la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ne peut se limiter à la dénonciation des actes commis. Elle nécessite une action préventive, une éducation adaptée, une écoute attentive des victimes et une mobilisation permanente de toute la communauté.

En choisissant de commencer par les écoliers de Kigninnouhoué avant de rencontrer les femmes de Lalo, Nathalie Villette-Wadagni met en lumière une approche complémentaire : protéger les enfants aujourd'hui pour éviter les violences de demain, tout en apportant une attention particulière à celles qui en subissent déjà les conséquences. Un pari sur l'éducation, la solidarité et la responsabilité collective pour bâtir une société plus juste et plus protectrice.

Emeric Joël ALLAGBE



PÉLAGIE GOWUI SALUE LE LEADERSHIP DE NATHALIE VILLETTE-WADAGNI ET APPELLE À UNE MOBILISATION POUR ZÉRO VIOLENCE

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles gagne en intensité au Bénin. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre, la Première dame, Nathalie Villette-Wadagni, a effectué une descente dans la commune de Lalo. Une visite saluée par la maire Pélagie Gowui, qui y voit une occasion majeure de renforcer la sensibilisation et d'appeler à un changement durable des comportements au sein des familles et de la communauté.

Placée sous le thème « Garantir la justice, protéger les survivantes, mettre fin à l'impunité », l'édition 2026 de cette journée marque également le lancement de la campagne nationale « Le Bénin dit non aux violences faites aux femmes et aux filles ». Pendant seize jours, des actions de sensibilisation seront intensifiées sur toute l'étendue du territoire national afin de prévenir et de combattre les violences basées sur le genre.

C'est dans ce contexte que Nathalie Villette-Wadagni s'est rendue, ce mercredi 25 novembre 2026, dans la commune de Lalo. Accompagnée de la maire Pélagie Gowui, la Première dame a visité l'École primaire publique (EPP) de Kigninnouhoué, où elle a pris part à une séance de sensibilisation des écoliers sur la prévention des violences sexuelles. À travers l'ouvrage « Mon corps, c'est mon corps » d'Intisor Busari, les enfants ont été sensibilisés à la connaissance de leur corps, à la protection de leur intégrité physique et à la nécessité de dénoncer les comportements abusifs.

Pélagie Gowui salue un engagement de haut niveau

Très heureuse d'accueillir la Première dame dans sa commune, la maire Pélagie Gowui a salué cette initiative et surtout le leadership de Nathalie Villette-Wadagni dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Pour l'autorité communale, la mobilisation de personnalités de premier plan autour de cette cause constitue un signal fort pour faire évoluer les mentalités.

« Il est important que des voix de ce niveau s'élèvent contre ce fléau aux conséquences multiples », a-t-elle souligné, exprimant l'espoir que cette visite contribue à un changement positif de comportement au sein des familles. « C'est une satisfaction et une espérance que cette visite amènerait nos parents, nos frères à changer positivement de comportement », a-t-elle confié.

Profitant de cette tribune, la première responsable de la commune de Lalo a également lancé un appel direct à ses administrés. Elle a rappelé que les femmes et les filles ont droit au respect, à la dignité et à la protection de leur intégrité physique et mentale. « La femme n'est pas un animal. Il en est de même pour la fille. Nous méritons considération et respect de notre intégrité physique et mentale, de nos droits économiques et autres », a-t-elle martelé.

Pour Pélagie Gowui, les violences au sein des ménages ne sauraient être considérées comme une fatalité. Elle invite plutôt les couples et les membres des familles à privilégier le dialogue, la compréhension et l'entente comme fondements d'une vie communautaire harmonieuse.

Un appel à la mobilisation collective pour zéro violence

Au-delà des actions de sensibilisation, la maire de Lalo nourrit une ambition claire : parvenir à zéro violence faite aux femmes et aux filles au terme des seize jours de campagne. Pour atteindre cet objectif, elle estime indispensable une synergie d'actions entre les élus locaux, les forces de l'ordre et les organisations de la société civile.

« Cette campagne où la Première dame a foulé le sol de la commune de Lalo, nous devons, élus locaux, forces de l'ordre, acteurs de la société civile, travailler ensemble pour atteindre cet objectif », a-t-elle insisté.

Elle a par ailleurs invité les femmes à participer activement à cette dynamique, en adoptant des comportements responsables et en contribuant à la préservation des valeurs positives de la société. « Nous femmes, devons travailler à une autocritique, à une autocensure pour corriger ce qui peut être source de violences », a-t-elle ajouté.

En réitérant sa reconnaissance à Nathalie Villette-Wadagni, au nom de l'ensemble des populations de Lalo, Pélagie Gowui a rappelé les conséquences néfastes des violences domestiques sur l'éducation et l'épanouissement des enfants. « Un foyer où sévit la violence éduque mal les enfants. Or, les enfants sont la relève de demain. Donc, nous devons nous efforcer à travailler pour faire régner la paix et la concorde dans nos familles, nos foyers et dans la communauté », a-t-elle déclaré.

La maire se dit ainsi convaincue que cette campagne produira des résultats concrets et durables. À Lalo, son appel est sans équivoque : faire de la lutte contre les violences basées sur le genre une responsabilité collective et inscrire durablement le respect des femmes et des filles au cœur des comportements sociaux.

Fernandez SOWANOU

TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'hébergement alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

COOPÉRATION DOUANIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

COTONOU AU CŒUR DES RÉFLEXIONS POUR UNE DOUANE PLUS INNOVANTE ET PERFORMANTE



33e réunion du Comité des experts de la Région OMD-AOC – Trois jours de travaux consacrés à la gouvernance, à la facilitation des échanges et à la sécurité – Le Directeur général des Douanes béninoises, le Colonel Raouf Malèhossou Aboudou, appelle à une administration douanière intègre, moderne et tournée vers l'anticipation.

Le Bénin confirme son engagement en faveur du renforcement de la coopération douanière régionale. Depuis ce mercredi 25 novembre 2026, Cotonou accueille, au Bénin Royal Hôtel, la 33e réunion du Comité des experts de la Région Afrique occidentale et centrale (OMD-AOC) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Cette rencontre de haut niveau réunit les experts et représentants des administrations douanières autour d'un enjeu majeur : adapter les services douaniers aux nouvelles exigences du commerce international et aux défis sécuritaires contemporains.

Placée sous le thème « Pour une douane innovante, intègre et performante au service du développement durable », cette réunion a été officiellement ouverte par le Directeur général des Douanes béninoises, le Colonel Raouf Malèhossou Aboudou. À travers cette rencontre, le Bénin offre un cadre de concertation destiné à renforcer les synergies entre les administrations douanières et à faire émerger des réponses communes aux défis de la région.

Une mobilisation régionale autour d'objectifs communs

La participation des différentes délégations traduit la volonté des pays de la région de consolider leur coopération et de faire progresser l'intégration douanière. Pour le Coordonnateur du Comité d'organisation, l'Inspecteur des douanes Marcelin Laourou, cette mobilisation témoigne d'un engagement partagé en faveur d'une action collective plus efficace.

Au nom du Vice-président de la Région OMD-AOC, son Directeur de cabinet, Sidoine Yeremi, a rappelé les principales missions assignées aux experts. Il s'agit notamment d'assurer le suivi des recommandations de la Conférence des Directeurs généraux, de préparer le programme de la prochaine conférence prévue en mai 2027 à Dakar et d'examiner les rapports des différents organes statutaires.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité de produire des résultats concrets, structurants et directement exploitables par les administrations douanières. Un appel à la rigueur, à la responsabilité et à l'efficacité dans les travaux a ainsi été adressé aux participants.

Raouf Malèhossou Aboudou plaide pour une douane tournée vers l'anticipation

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général des Douanes béninoises a mis en lumière les profondes mutations de l'environnement économique et sécuritaire international. Entre tensions géopolitiques, perturbations des chaînes d'approvisionnement, accélération de la transformation numérique, développement du commerce électronique et multiplication des menaces transfrontalières, les administrations douanières sont appelées à repenser leurs méthodes d'intervention.

Pour le Colonel Raouf Malèhossou Aboudou, la mission de la douane ne saurait désormais se limiter à la mobilisation des recettes publiques. Elle doit également contribuer à la fluidité des échanges commerciaux légitimes, tout en renforçant la lutte contre la fraude, la contrebande, les trafics illicites et le financement du terrorisme.

Cette vision s'inscrit dans la dynamique des instruments internationaux de référence, notamment la Convention de Kyoto révisée et le Cadre de normes SAFE de l'Organisation mondiale des douanes.

S'appuyant sur la Déclaration d'Arusha révisée, le patron des Douanes béninoises a également placé l'intégrité au centre de la modernisation des administrations douanières, la présentant comme « le fondement de la confiance du public ». Il a, dans cette perspective, invité les experts à œuvrer pour le passage « d'une douane de réaction à une douane d'anticipation ».

Un appel qui traduit l'ambition de faire des administrations douanières de véritables leviers de développement économique, de sécurité et de compétitivité.

Trois axes stratégiques au cœur des travaux

Durant trois jours, les experts examineront plusieurs dossiers majeurs regroupés autour de trois grands chantiers.

Le premier concerne la gouvernance, avec un accent particulier sur les questions budgétaires et financières, la mobilisation des ressources ainsi que le renforcement de l'intégrité au sein des administrations.

Le deuxième porte sur la facilitation des échanges. Les discussions aborderont notamment la transformation numérique, l'exploitation des données, la gestion des frontières et l'amélioration des procédures de transit.

Le troisième axe est consacré à la protection des sociétés et des économies, à travers le renforcement de la sécurité douanière, du renseignement et des dispositifs de lutte contre la fraude.

Ces différentes thématiques prolongent les orientations issues de la 32e Conférence des Directeurs généraux de la Région OMD-AOC, tenue à Freetown, en Sierra Leone, les 7 et 8 mai 2026. Elles s'inscrivent également dans la vision globale de l'OMD, qui met en avant le rôle protecteur de la douane au service des populations.

Des recommandations concrètes attendues à Cotonou

Au-delà des échanges techniques, cette 33e réunion représente une occasion importante de traduire les engagements régionaux en réformes opérationnelles. Le Directeur général des Douanes béninoises a ainsi exhorté les participants à dépasser les représentations négatives associées aux administrations douanières africaines et à promouvoir une nouvelle image du continent, fondée sur la rigueur, l'innovation et la performance.

Son ambition est claire : faire émerger des recommandations précises, mesurables et assorties d'échéances, susceptibles de produire des changements tangibles dans le fonctionnement des administrations douanières de la région.

En accueillant cette rencontre, Cotonou se positionne ainsi comme un espace de dialogue et de réflexion sur l'avenir de la coopération douanière en Afrique occidentale et centrale. Un rendez-vous stratégique dont les conclusions pourraient contribuer à bâtir une douane plus transparente, plus efficace et mieux préparée aux défis du commerce mondial et du développement durable.

Eméric Joël ALLAGBE











BUDGET 2027 DE LA DÉCENTRALISATION

JANVIER YAHOUÉDÉHOU PORTE LE FADEC À PLUS DE 31,7 MILLIARDS FCFA



Avec une enveloppe globale de 62,94 milliards FCFA, le ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale prévoit une augmentation de 50,10 % des ressources du FADeC. Une progression destinée à renforcer les investissements communaux et à soutenir le développement des territoires.

Le développement des collectivités territoriales occupe une place importante dans les prévisions budgétaires de l'État pour 2027. À la tête du ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéou prévoit une enveloppe budgétaire de 62 947 245 070 FCFA pour la gestion 2027, contre 54 907 197 729 FCFA en 2026. Cette dotation représente une augmentation de 8 040 047 341 FCFA, soit environ 14,64 %. Elle traduit notamment l'importance accordée au financement des investissements et à l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets de développement.

Dans la répartition des crédits, les dépenses ordinaires affichent une évolution quasiment stable. Elles passent de 30 282 412 396 FCFA en 2026 à 30 281 430 643 FCFA en 2027. Cette quasi-stagnation traduit une volonté de maîtriser les charges récurrentes de fonctionnement tout en préservant les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions de l'administration.

Une part importante de ces dépenses, soit 22 610 048 790 FCFA représentant 74,67 %, est destinée au FADeC fonctionnement. À cela s'ajoute une subvention de 967 680 000 FCFA au profit du Centre de formation pour l'administration locale (CeFAL), afin de poursuivre le renforcement des capacités des agents et élus communaux, notamment les nouveaux cadres déployés dans les communes depuis 2022.

Les crédits consacrés aux biens et services connaissent, pour leur part, une progression de 6,92 %. Ils passent de 3 483 067 473 FCFA en 2026 à 3 724 188 713 FCFA en 2027, soit une augmentation de 241 121 240 FCFA. Cette évolution vise à mieux couvrir les besoins opérationnels liés à la conduite des activités, à la coordination des interventions et au suivi des actions du ministère.

Le FADeC, principal levier du développement communal

La progression du budget ministériel repose essentiellement sur les dépenses en capital. Celles-ci passent de 24 624 785 333 FCFA en 2026 à 32 665 814 427 FCFA en 2027, soit une augmentation de 8 041 029 094 FCFA correspondant à une hausse de 32,65 %. Cette évolution traduit un effort budgétaire supplémentaire en faveur du financement des investissements et des interventions de développement, avec pour objectif de renforcer les moyens consacrés à la réalisation des projets et programmes structurants.

Dans cette dynamique, les transferts en capital enregistrent également une hausse significative de 32,66 %, passant de 24 548 755 333 FCFA en 2026 à 32 565 814 427 FCFA en 2027. Il s'agit notamment de permettre aux communes de réaliser des infrastructures de qualité et durables au profit des populations, mais aussi d'améliorer les équipements et infrastructures socio-économiques existants.

Le fait marquant de cette programmation budgétaire demeure l'augmentation des ressources du Fonds d'appui au développement des communes (FADeC). Celles-ci passent de 21 165 018 000 FCFA en 2026 à 31 769 551 760 FCFA en 2027. Soit une augmentation de 10 604 533 760 FCFA, correspondant à une progression de 50,10 %. Cette hausse devrait offrir aux collectivités territoriales des ressources supplémentaires pour accompagner leurs investissements et répondre davantage aux besoins des populations.

Plusieurs chantiers structurants au programme

Au-delà du renforcement des transferts financiers aux communes, le projet de budget 2027 vise à améliorer les capacités de l'administration communale, la qualité de la gestion locale, la participation citoyenne et les conditions du développement territorial.

Plusieurs priorités sont ainsi inscrites dans la programmation du ministère. Il s'agit notamment du renforcement de la politique de décentralisation et de déconcentration, de la fixation des limites des communes et de leurs unités administratives locales, ainsi que de la promotion de l'économie locale et de l'intercommunalité.

La construction du Centre de formation pour l'administration locale (CeFAL) figure également parmi les actions programmées. À cela s'ajoutent l'organisation de la Journée africaine de la décentralisation, la mise en œuvre du programme d'émulation communale pour un cadre de vie sain et durable, ainsi que la promotion et la valorisation des bonnes pratiques locales et citoyennes.

Le ministère entend également mettre l'accent sur l'Observatoire des communes, un dispositif consacré à l'information, à la transparence et au suivi des performances des collectivités territoriales.

À travers ces différentes orientations, Janvier Yahouédéhou inscrit les prévisions budgétaires de son département dans une perspective de renforcement de la gouvernance locale et d'amélioration des performances des administrations communales. L'augmentation substantielle des ressources du FADeC constitue, à cet égard, un instrument majeur de l'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets et la modernisation de leurs infrastructures.

Le budget 2027 du ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale entend ainsi faire des collectivités territoriales des acteurs davantage soutenus dans la mise en œuvre des politiques de développement et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Emeric Joël ALLAGBE

PRÉVENTION DES AVC AU BÉNIN

LOLO ANDOCHE S'ENGAGE AUX CÔTÉS D'AVERCION

À l'occasion de ses 33 ans d'existence, la maison de couture noue un partenariat solidaire avec l'association présidée par Hervé Prudence Hessou. Une partie des recettes issues de ses ventes sera consacrée au financement des actions de prévention, d'information et de sensibilisation contre les accidents vasculaires cérébraux (AVC).

La mode au service de la santé publique. C'est le nouveau pari que fait la maison de couture Lolo Andoche en s'engageant aux côtés de l'Association AVerCion dans la lutte contre les accidents vasculaires cérébraux (AVC). À travers un partenariat placé sous le signe de la solidarité et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la marque entend mettre son rayonnement entrepreneurial au profit d'une cause qui touche de nombreuses familles. La signature officielle du protocole d'accord est intervenue ce mardi 24 novembre 2026, au siège de la Maison Lolo Andoche, à Agontinkon.

Le paraphe des documents a constitué le temps fort de cette cérémonie qui marque une nouvelle étape dans le parcours de la maison de couture dirigée par le styliste et modéliste Charlemagne Andoche Amoussou. En célébrant ses 33 années d'existence, Lolo Andoche fait ainsi le choix d'élargir son champ d'action en associant son activité économique à un engagement social et sanitaire concret.

Pour l'Association AVerCion, ce partenariat représente une opportunité importante d'amplifier ses actions de sensibilisation. Son président, Hervé Prudence Hessou, s'est réjoui de la concrétisation de cet accord qui vient renforcer les moyens d'action de l'organisation. Il a salué une initiative qui établit un pont entre le monde de la création textile et une préoccupation majeure de santé publique.

Une contribution directe à la prévention des AVC

Au cœur de cette convention figure un mécanisme de solidarité particulièrement intéressant : une quote-part sera prélevée sur chaque article vendu dans les boutiques Lolo Andoche afin de soutenir les activités de l'association. Les ressources ainsi mobilisées serviront notamment à financer les campagnes d'information, les séances de sensibilisation, les causeries éducatives et les différentes initiatives de proximité consacrées à la prévention des AVC.

Ce dispositif fait de chaque achat un geste de solidarité. Les clients de la marque pourront ainsi contribuer indirectement à la diffusion des messages de prévention et à la lutte contre une maladie dont les conséquences humaines, familiales et sociales sont souvent dramatiques.

À travers cet engagement, Charlemagne Andoche Amoussou entend démontrer que la réussite d'une entreprise ne se mesure pas uniquement à ses performances commerciales, mais également à sa capacité à contribuer au bien-être de la communauté. Fier de cette nouvelle orientation, le promoteur de Lolo Andoche inscrit désormais la responsabilité sociétale dans la dynamique de développement de son entreprise. Il a, par ailleurs, lancé un appel à ses pairs du secteur privé afin qu'ils s'inspirent de cette démarche et s'engagent davantage dans les actions d'intérêt général.

AVerCion, un combat pour détourner l'AVC par l'information

Créée pour apporter une réponse informationnelle et communicationnelle à la problématique des accidents vasculaires cérébraux, AVerCion s'est donné pour mission de mieux faire connaître cette pathologie, ses facteurs de risque, ses signes d'alerte et les comportements à adopter face à une situation d'urgence.

Portée par Hervé Prudence Hessou, lui-même survivant d'un AVC et président de l'Union des professionnels des médias du Bénin (UPMB), l'association entend mobiliser les médias, les professionnels de santé et l'ensemble des composantes de la société autour d'un même objectif : prévenir plutôt que subir.

Sa particularité réside dans la diversité de ses membres. Journalistes, communicants, victimes d'AVC, orthophonistes, kinésithérapeutes, infirmiers, médecins généralistes, neurologues, cardiologues et spécialistes de médecine physique et de réadaptation conjuguent leurs compétences pour porter un message commun. Sa devise résume parfaitement cette ambition : « Informer, Sensibiliser, Agir ».

Le nom AVerCion traduit également cette volonté de détourner l'AVC grâce à la connaissance et à la prévention. Après plusieurs initiatives de sensibilisation menées depuis sa création, notamment une campagne organisée en octobre dernier, l'association entend désormais renforcer sa présence sur le terrain et toucher un public toujours plus large.

Un enjeu sanitaire qui appelle une mobilisation collective

La lutte contre les AVC constitue un défi majeur de santé publique. À l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 15 millions de personnes sont victimes d'un AVC chaque année, parmi lesquelles près de 6 millions décèdent. L'hypertension artérielle figure parmi les principaux facteurs de risque.

Au Bénin également, la situation appelle une vigilance accrue. Une enquête réalisée à Cotonou auprès de plus de 15 000 habitants a estimé la prévalence de cette maladie à 4,6 pour 1 000 personnes, tout en relevant une connaissance encore insuffisante de ses manifestations et de ses risques.

Dans ce contexte, l'information et la sensibilisation apparaissent comme des leviers essentiels pour favoriser le dépistage des facteurs de risque, reconnaître rapidement les signes d'alerte et orienter sans délai les personnes concernées vers une prise en charge médicale appropriée.

En associant son image et ses ressources à cette cause, Lolo Andoche donne une traduction concrète à la responsabilité sociétale des entreprises. Ce partenariat avec AVerCion rappelle surtout que la lutte contre les AVC ne saurait être l'affaire des seuls professionnels de santé. Elle nécessite l'implication des entreprises, des médias, des organisations de la société civile et des citoyens.

À 33 ans, Lolo Andoche choisit ainsi de faire de l'élégance un instrument de solidarité. Une initiative qui pourrait inspirer d'autres acteurs économiques béninois à mettre leur réussite au service de la vie.

Emeric Joël ALLAGBE



BUDGET 2027 AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CORINNE AMORI BRUNET DÉFEND UNE ENVELOPPE DE 20,77 MILLIARDS FCFA, EN HAUSSE DE 13,79 %



Investissements en hausse de 93,02 % – Rénovation des représentations diplomatiques – Modernisation de l'administration diplomatique – Valorisation de la diaspora et des Afrodescendants

Le ministère des Affaires étrangères, chargé de l'Intégration des Afrodescendants, disposera d'une enveloppe budgétaire de 20,778 milliards FCFA au titre de la gestion 2027. Présenté dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, ce budget connaît une progression de 13,79 % par rapport à celui de 2026. Sous la responsabilité de la ministre Corinne AMORI BRUNET, cette allocation budgétaire entend notamment renforcer les capacités d'action de la diplomatie béninoise, accélérer la modernisation de l'administration diplomatique et améliorer les infrastructures des représentations du Bénin à l'étranger.

Une enveloppe budgétaire en progression de 13,79 %

Pour l'exercice 2027, le ministère des Affaires étrangères bénéficie d'une dotation globale de 20 milliards 778 millions 505 mille 594 FCFA. Comparativement à l'exercice précédent, cette enveloppe enregistre une augmentation de 2 milliards 518 millions 769 mille 689 FCFA, correspondant à une progression de 13,79 %.

Cette évolution traduit notamment le renforcement des crédits consacrés aux investissements, qui connaissent une hausse de 2 milliards FCFA. Les dépenses ordinaires progressent également de 518 millions 769 mille 689 FCFA, principalement sous l'effet de l'augmentation des crédits destinés à l'acquisition de biens et services.

Autre évolution notable, la part des dépenses ordinaires dans le budget global passe de 88,23 % en 2026 à 80,03 % en 2027. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation de la proportion des ressources consacrées aux investissements, conformément aux priorités infrastructurelles et de modernisation annoncées.

Plus de 4,1 milliards FCFA pour les investissements

L'un des principaux faits marquants du budget 2027 réside dans l'augmentation substantielle des dépenses en capital. Celles-ci passent de 2 milliards 150 millions FCFA en 2026 à 4 milliards 150 millions FCFA en 2027, soit une hausse de 93,02 %.

Cette progression est principalement destinée à répondre aux besoins de rénovation des bâtiments abritant les représentations diplomatiques du Bénin à l'étranger. Plusieurs missions sont concernées, notamment celles de Lagos, Riyad, New York et Paris.

À travers cette allocation, le ministère entend améliorer les conditions de fonctionnement de ses représentations extérieures et renforcer les capacités de son réseau diplomatique. L'objectif est également de disposer d'infrastructures adaptées aux exigences de la diplomatie contemporaine et aux missions de représentation du Bénin à l'international.

Les dépenses de fonctionnement en hausse de 3,22 %

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 16 milliards 628 millions 506 mille FCFA pour 2027, contre 16 milliards 109 millions 736 mille FCFA en 2026, soit une augmentation de 3,22 %.

Elles couvrent notamment les dépenses de personnel ainsi que les autres charges nécessaires au fonctionnement des services du ministère. Les crédits consacrés à ces postes sont estimés à 9 milliards 454 millions 805 mille FCFA, contre 9 milliards 436 millions 35 mille FCFA en 2026, correspondant à une progression de 0,20 %.

Quant aux dépenses liées aux biens et services, elles atteignent 7 milliards 73 millions 701 mille FCFA, contre 6 milliards 573 millions 701 mille FCFA l'année précédente. Cette augmentation de 7,61 % vise à accompagner les besoins opérationnels de l'administration diplomatique.

Toutefois, les prévisions budgétaires font ressortir des besoins complémentaires pour assurer convenablement les activités des postes diplomatiques et consulaires à vocation régionale. Leur prise en charge nécessiterait, selon les estimations présentées, un ajustement supplémentaire d'au moins 2,2 milliards FCFA.

Des structures sous tutelle confrontées à des besoins de financement

Les dépenses de transfert prévues pour 2027 s'élèvent à 100 millions FCFA. Elles regroupent les subventions d'exploitation et les autres transferts courants.

Cette dotation, jusque-là entièrement consacrée à la Commission nationale permanente de la Francophonie (CNPF), apparaît désormais insuffisante pour assurer le fonctionnement des deux structures placées sous la tutelle du ministère. Cette situation met en évidence la nécessité d'une meilleure prise en compte des besoins de financement des organismes relevant du département ministériel.

Modernisation, diplomatie économique et rayonnement international en ligne de mire

Au-delà des dépenses courantes et des investissements immobiliers, le budget 2027 doit soutenir plusieurs programmes et projets structurants du ministère. Il s'agit notamment du Projet de modernisation de l'administration diplomatique (PMAD), du Programme de construction et de rénovation des infrastructures dans les missions diplomatiques et à la centrale (PCRIMDC), ainsi que du Pilotage et Soutien aux Services du ministère.

Les ressources prévues contribueront également à la mise en œuvre du Programme Diplomatie et Relations extérieures (PDRE), du Programme Attractivité et Rayonnement du Bénin à l'Extérieur (PARBE), du Projet e-Diaspora et du programme Services extérieurs, Diaspora et Afrodescendants.

À travers ces différents axes d'intervention, le département ministériel entend poursuivre l'adaptation de son administration aux nouveaux enjeux internationaux, renforcer la présence du Bénin à l'extérieur et améliorer les dispositifs d'accompagnement des Béninois de la diaspora et des Afrodescendants.

Avec cette enveloppe de plus de 20,7 milliards FCFA, le ministère des Affaires étrangères inscrit ainsi la gestion 2027 dans une dynamique combinant fonctionnement administratif, renforcement des investissements, modernisation des outils diplomatiques et consolidation du rayonnement international du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

DIPLOMATIE – AVANT SON DÉPART POUR MOSCOU

MALICK GOMINA PREND CONGÉ D'ÉDOUARD LOKO

À quelques jours de son départ pour la Fédération de Russie, où il est appelé à représenter le Bénin en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Malick GOMINA a effectué une visite de courtoisie au président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Édouard LOKO.

Cette visite, empreinte de convivialité et de considération, a permis au diplomate de rendre une visite de courtoisie au président de l'institution de régulation des médias avant de rejoindre son nouveau poste à Moscou.

À travers cette démarche, Malick GOMINA témoigne de son attachement aux relations institutionnelles et aux échanges avec les personnalités qui contribuent au fonctionnement et au rayonnement des institutions de la République.

Son départ prochain pour Moscou ouvre une nouvelle étape de son parcours au service de la diplomatie béninoise. Dans ses nouvelles fonctions, il aura notamment pour mission de contribuer au raffermissement des relations bilatérales entre le Bénin et la Fédération de Russie, ainsi qu'à la promotion des intérêts béninois sur la scène internationale.

La rencontre avec Édouard LOKO s'inscrit ainsi dans la dynamique des échanges de courtoisie qui accompagnent cette nouvelle responsabilité diplomatique.

Emeric Joël ALLAGBE

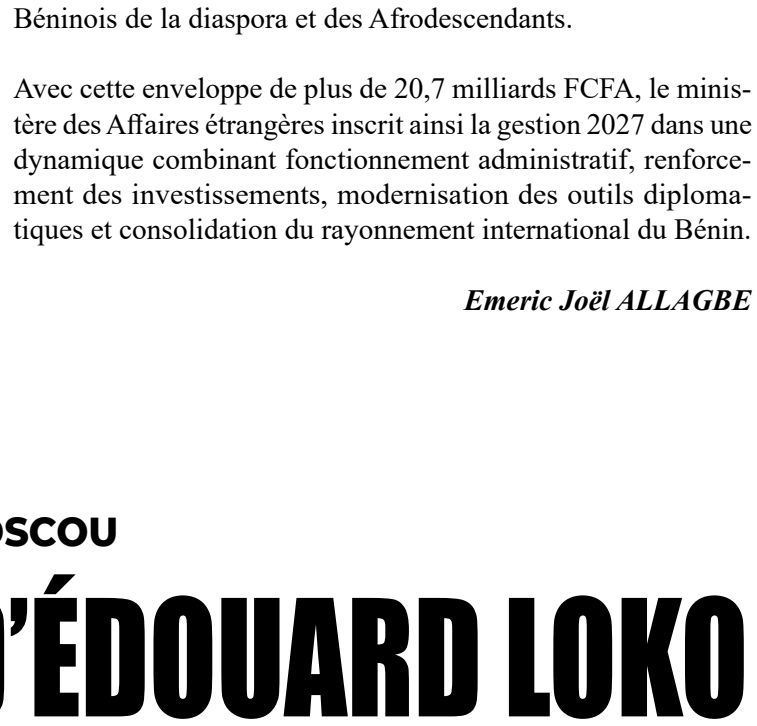

BUDGET 2027 DU MINISTÈRE DES PME ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

AWAOU BACO OBTIENT UNE ENVELOPPE DE 41,79 MILLIARDS FCFA POUR ACCÉLÉRER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOUTENIR LES PME



En hausse de 110,57 % par rapport à 2026, le projet de budget du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, en charge de la Formation professionnelle, traduit une ambition renforcée en faveur de l'entrepreneuriat, de l'emploi des jeunes et de la formation professionnelle. Une progression portée essentiellement par les financements extérieurs destinés à des projets structurants, dont le ProDIJ et le PAEB.

Le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, en charge de la Formation professionnelle, bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de 41.791.209.420 FCFA au titre de la gestion 2027. Présenté sous la responsabilité de la ministre Awaou Baco, ce projet de budget connaît une progression significative de 21.944.609.241 FCFA par rapport aux 18.846.600.179 FCFA inscrits au budget de 2026, soit une hausse de 110,57 %. Cette augmentation traduit le renforcement des moyens consacrés à la promotion de l'emploi, au développement des petites et moyennes entreprises, à l'artisanat et à la formation professionnelle.

Cette évolution s'explique principalement par la progression des ressources extérieures mobilisées pour financer les projets inscrits au portefeuille actif du ministère. Il s'agit notamment du Projet d'inclusion des jeunes (ProDIJ) et du Projet d'appui à l'entrepreneuriat au Bénin (PAEB), qui abordent leur dernière année de mise en œuvre. Ces initiatives constituent des leviers importants pour favoriser l'insertion économique des jeunes, renforcer les capacités des entrepreneurs et soutenir la création d'emplois durables.

Des investissements en forte progression

Dans la structuration de cette enveloppe, les dépenses ordinaires passent de 9.906.600.179 FCFA en 2026 à 9.981.340.733 FCFA en 2027, soit une légère augmentation de 74.740.554 FCFA. En revanche, les dépenses en capital connaissent une progression particulièrement importante. Financées exclusivement sur ressources extérieures, elles atteignent 31.809.868.687 FCFA en 2027, contre 9.940.000.000 FCFA l'année précédente.

La dotation budgétaire prévoit notamment 514.096.633 FCFA pour les dépenses de personnel, 2.478.244.100 FCFA pour les achats de biens et services, 829.000.000 FCFA pour les autres transferts courants et 6.160.000.000 FCFA de subventions destinées à soutenir la mise en œuvre des activités des établissements placés sous la tutelle du ministère.

À travers cette répartition, le gouvernement entend donner davantage de moyens aux différents programmes sectoriels. Le budget 2027 couvrira ainsi le Programme Emploi, le Programme Appui aux PME, le Programme Artisanat, le Programme Formation professionnelle ainsi que le Programme Pilotage et soutien aux services.

Des projets structurants au service de l'emploi et de l'entrepreneuriat

Au-delà des chiffres, les priorités d'intervention du ministère reposent sur un portefeuille de projets visant à transformer durablement l'environnement entrepreneurial et professionnel au Bénin. Trois initiatives figurent notamment dans le portefeuille actif : le Projet de promotion du sel local iodé Xwlajé (Prosel), le Projet d'inclusion des jeunes (ProDIJ) et le Projet d'appui à l'entrepreneuriat au Bénin (PAEB).

Le Prosel, cofinancé par le gouvernement et ses partenaires, œuvre à la valorisation de la production locale de sel iodé et à une meilleure structuration des coopératives de producteurs. Il participe ainsi à la promotion des activités économiques locales et à l'amélioration des conditions de production dans cette filière.

Pour sa part, le ProDIJ, avec l'appui de la Banque mondiale, cible particulièrement les jeunes de 15 à 30 ans confrontés au sous-emploi ou à l'inactivité et disposant d'un faible niveau d'éducation. Il ambitionne de renforcer leur inclusion économique, tout en améliorant les services publics de l'emploi et les dispositifs de formation technique et professionnelle.

Quant au PAEB, financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement, il vise à soutenir la création et le développement de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) inclusives et durables. L'objectif est de favoriser l'émergence d'entreprises capables de générer des emplois pérennes et de créer davantage de valeur ajoutée locale, grâce à un accompagnement aussi bien financier que non financier.

L'entrepreneuriat féminin au cœur des priorités

Une attention particulière est également accordée à la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers le Projet de développement de l'entrepreneuriat féminin et d'accès au financement (WEDAF), financé par la Banque mondiale.

Ce projet entend contribuer à une transformation durable de l'entrepreneuriat féminin au Bénin. Il mise notamment sur l'amélioration de l'accès des femmes aux financements, le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales et la consolidation de l'écosystème entrepreneurial. Une orientation qui vise à lever les obstacles auxquels sont confrontées les femmes dans la création, le développement et la pérennisation de leurs activités économiques.

Consolider les acquis et accélérer les réformes

Dans sa philosophie générale, le projet de budget 2027 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2026. Il ambitionne de consolider les acquis, d'accélérer la mise en œuvre des réformes et d'apporter des réponses plus adaptées aux attentes des entrepreneurs, des artisans, des apprentis et des demandeurs d'emploi.

Avec cette enveloppe de plus de 41,79 milliards FCFA, Awaou Baco dispose ainsi de moyens budgétaires renforcés pour poursuivre les chantiers engagés dans son secteur. L'enjeu est désormais de transformer ces ressources en résultats concrets, notamment en matière de création d'entreprises, d'accès au financement, de qualification professionnelle et d'insertion durable des jeunes sur le marché du travail.

À travers les différents programmes et projets annoncés, le budget 2027 apparaît comme un instrument stratégique pour faire de l'entrepreneuriat, de la formation professionnelle et de l'emploi des moteurs plus puissants de développement économique et social au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

NOVEMBRE BLEU À PORTO-NOVO

RACHADOU TOUKOUROU MOBILISE LES POPULATIONS CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

Une marche bleue de six kilomètres prévue le 28 novembre prochain pour sensibiliser et encourager le dépistage

La lutte contre le cancer de la prostate sera au cœur d'une mobilisation citoyenne à Porto-Novo, le samedi 28 novembre 2026. Dans le cadre de la deuxième édition de Novembre Bleu, l'ONG ORASSOL, en partenariat avec la mairie de Porto-Novo, organise une grande marche bleue destinée à sensibiliser les populations sur cette maladie et à promouvoir le dépistage précoce.

À travers cette initiative, les organisateurs entendent renforcer la prise de conscience collective sur les enjeux liés au cancer de la prostate, notamment auprès de la gent masculine. Le rendez-vous est fixé à l'auditorium de la Piscine municipale de Ouando, qui accueillera également les activités prévues dans le cadre de cette deuxième édition.

La marche, longue de six kilomètres, suivra l'itinéraire Piscine de Ouando-Carrefour Hounsa-Piscine de Ouando. Le rassemblement des participants est prévu à 6 h 30 devant la Piscine municipale de Ouando.

Dans son communiqué, le maire de Porto-Novo, Rachadou Toukourou, invite les associations, les organisations de la société civile et l'ensemble des habitants de la capitale à prendre massivement part à cette activité. Un appel qui s'adresse particulièrement aux hommes, premières cibles de cette campagne de sensibilisation.

Au-delà de la mobilisation sportive, cette marche se veut une occasion de mieux informer les populations sur le cancer de la prostate et de les encourager à adopter une démarche préventive, notamment en ayant recours au dépistage.

Par cette action conjointe, l'ONG ORASSOL et la mairie de Porto-Novo entendent faire de Novembre Bleu un véritable rendez-vous de sensibilisation et de promotion de la santé masculine.

Emériс Joël ALLAGBE



BUDGET 2027 DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

174,826 MILLIARDS FCFA POUR ACCÉLÉRER LA MODERNISATION DU SYSTÈME SANITAIRE



Benjamin Ignace Bodounrin HOUNKPATIN mise sur les infrastructures hospitalières, la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale et le renforcement du personnel médical

Le secteur de la santé s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son processus de modernisation au Bénin. Pour l'exercice 2027, le ministère de la Santé, sous la responsabilité de Benjamin Ignace Bodounrin HOUNKPATIN, prévoit une enveloppe de 174,826 milliards de FCFA, destinée à soutenir les ambitions nationales en matière d'amélioration de l'offre de soins et de renforcement de la sécurité sanitaire. Ce budget traduit la volonté du Gouvernement d'accélérer les réformes et les investissements structurants pour rapprocher davantage les services de santé des populations.

Inscrite dans la dynamique du Plan national de développement, du Plan national de développement sanitaire 2026-2030 et des grandes orientations du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2027-2033, cette programmation budgétaire entend apporter des réponses concrètes aux défis du système sanitaire national.

Trois programmes pour consolider le système sanitaire

Le budget 2027 du ministère de la Santé repose sur trois grands programmes budgétaires complémentaires. Il s'agit du pilotage et du soutien aux services du ministère, de la prévention et de la sécurité sanitaire, ainsi que de l'offre et de l'accès aux soins de santé.

Sur les 174,826 milliards de FCFA prévus dans le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT), 72,835 milliards de FCFA, soit 42 %, sont consacrés au pilotage et au soutien aux services du ministère. La prévention et la sécurité sanitaire bénéficient d'une allocation de 24,495 milliards de FCFA, représentant 14 % de l'enveloppe globale. Quant au programme relatif à l'offre et à l'accès aux soins, il mobilise 77,496 milliards de FCFA, soit 44 % des ressources.

Cette répartition met en évidence la place centrale accordée à l'amélioration de l'accès aux prestations sanitaires, tout en maintenant des moyens importants pour la prévention des maladies et le fonctionnement efficace de l'administration sanitaire.

De nouveaux investissements hospitaliers dans plusieurs villes

L'année 2027 devrait également être marquée par l'accélération de plusieurs projets structurants inscrits dans le Programme d'Actions du Gouvernement. Parmi les priorités figurent la prise en charge des urgences vitales, la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, ainsi que la construction et la modernisation des infrastructures sanitaires.

À ce titre, le ministère prévoit le démarrage des études relatives à la construction du Centre hospitalier international de Parakou. La poursuite des travaux de construction et d'équipement du Centre national hospitalier et universitaire de psychiatrie à Allada figure également parmi les chantiers annoncés.

Huit nouveaux hôpitaux de zone sont par ailleurs concernés par un démarrage de construction. Ils seront implantés à Bohicon, Adjohoun, Avrankou, Lokossa, Ouidah, Savalou, Dassa et Cotonou. Une initiative qui devrait contribuer à renforcer le maillage sanitaire du territoire national et à améliorer la disponibilité des soins spécialisés et hospitaliers.

En parallèle, le Gouvernement entend poursuivre la réhabilitation et l'équipement des établissements sanitaires existants. Les interventions annoncées concernent notamment l'Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou, l'extension du Centre hospitalier international de Calavi, ainsi que le démarrage de la réhabilitation de l'ensemble des centres hospitaliers universitaires (CHU) et de certains centres hospitaliers départementaux (CHD).

Eau, électricité et connectivité : améliorer les conditions de fonctionnement des centres de santé

Au-delà des grands chantiers hospitaliers, l'amélioration des conditions de fonctionnement des structures sanitaires de proximité constitue un autre axe majeur de la programmation 2027.

Le ministère prévoit notamment de renforcer l'autonomisation des centres de santé ruraux en matière d'approvisionnement en eau, d'électricité et d'accès à Internet. Cette orientation vise à garantir une meilleure continuité des services et à améliorer les conditions de travail des professionnels de santé, particulièrement dans les zones éloignées des grands centres urbains.

La santé communautaire bénéficiera également d'une attention particulière, avec la poursuite des actions de prévention et de lutte contre les maladies prioritaires, les maladies non transmissibles, les hépatites et les maladies tropicales.

Plus de 500 agents à recruter et des centaines de professionnels à former

La disponibilité de ressources humaines qualifiées demeure un enjeu essentiel pour la performance du système sanitaire. À ce niveau, le ministère de la Santé prévoit de renforcer les effectifs et d'améliorer leur répartition sur l'ensemble du territoire national.

Les perspectives pour 2027 portent notamment sur le recrutement de plus de 500 agents contractuels de droit public des collectivités territoriales décentralisées. À cela s'ajoute la formation de plus de 200 médecins spécialistes et de 60 internes des hôpitaux.

Cette politique de renforcement du capital humain vise à améliorer la qualité des prestations médicales, à réduire les disparités territoriales en matière d'accès aux soins et à répondre plus efficacement aux besoins des populations.

Un budget au service d'une santé plus accessible et plus performante

À travers cette enveloppe de 174,826 milliards de FCFA, le ministère de la Santé affiche des ambitions qui vont au-delà de la simple consolidation des acquis. Modernisation des infrastructures, renforcement de la prévention, amélioration de la prise en charge des urgences, développement de la santé communautaire et formation de spécialistes constituent les principaux leviers de cette programmation.

Sous la conduite de Benjamin Ignace Bodounrin HOUNKPATIN, l'exercice budgétaire 2027 s'annonce ainsi comme une année importante pour la transformation du système sanitaire béninois, avec un objectif central : offrir aux populations des soins de meilleure qualité, dans des structures mieux équipées et avec un personnel médical davantage renforcé.

Emériс Joël ALLAGBE

GESTION DES ESPACES PUBLICS DANS LE GRAND NOKOUÉ

COTONOU PASSE À L'OFFENSIVE CONTRE L'OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES PUBLICS

Luc Gnacadja donne jusqu'au 18 décembre aux occupants pour libérer les emprises publiques – Les maires des communes du lac Nokoué invités à suivre cette dynamique d'assainissement urbain

La lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics prend une nouvelle dimension à Cotonou. Sous l'impulsion du maire Luc Gnacadja, la municipalité engage une nouvelle phase de son opération de libération des domaines publics. À travers un communiqué en date du 23 novembre 2026, l'autorité municipale accorde un ultime délai aux occupants concernés pour débarrasser les espaces irrégulièrement occupés. Une initiative salutaire qui mérite de faire école dans les autres communes du Grand Nokoué.

La municipalité de Cotonou entend désormais passer des avertissements à l'action. Dans son communiqué, le maire Luc Gnacadja invite les propriétaires de véhicules poids lourds, camions, remorques et conteneurs abandonnés ou stationnés irrégulièrement sur le domaine public à prendre les dispositions nécessaires pour les retirer. La mesure concerne également les hangars, kiosques, boutiques, ateliers artisanaux, installations de fortune et autres constructions qui encombrent les espaces publics et compromettent la libre circulation.

Le délai accordé aux personnes concernées court jusqu'au vendredi 18 décembre 2026 inclus. Passé cette échéance, les autorités municipales ne comptent plus accorder de répit aux contrevenants.

Une opération ferme dès le 21 décembre

Pour garantir l'application effective de cette décision, les services techniques de la mairie procéderont au marquage préalable des installations et équipements concernés. À partir du lundi 21 décembre 2026, les opérations de démantèlement et d'évacuation seront engagées, avec l'appui des forces de l'ordre, sans autre préavis.

Les véhicules, camions, remorques et conteneurs enlevés seront conduits en fourrière. Leurs propriétaires disposeront ensuite de 90 jours pour les récupérer, sous réserve du paiement des amendes et frais applicables. Au-delà de ce délai, les équipements concernés pourront être vendus aux enchères.

À travers cette mesure, la mairie affiche sa volonté de restaurer l'ordre dans l'occupation du domaine public, de faciliter la circulation des personnes et des biens et de préserver le cadre de vie des populations.

Le Grand Nokoué appelé à suivre l'exemple de Cotonou

Au-delà de la capitale économique, cette initiative devrait inspirer les autres municipalités du Grand Nokoué. Les problèmes d'occupation anarchique des voies, de transformation des trottoirs en espaces commerciaux, d'installation irrégulière d'ateliers et d'encombrement des domaines publics ne concernent pas uniquement Cotonou.

Les maires des communes riveraines du lac Nokoué, notamment ceux d'Abomey-Calavi, de Sèmè-Podji, de Porto-Novo et d'Aguégués, sont ainsi invités à s'inscrire dans cette dynamique en prenant, chacun dans sa juridiction, des mesures courageuses et adaptées pour libérer les espaces publics.

Il ne s'agit nullement de fragiliser les activités économiques ou de priver les populations de leurs moyens de subsistance, mais de concilier les impératifs de développement économique avec les exigences d'une ville organisée, accessible, salubre et agréable à vivre. Cette démarche devrait naturellement s'accompagner de sensibilisation, de dialogue et, lorsque cela est possible, de solutions de réinstallation pour les acteurs économiques concernés.

L'exemple donné par Luc Gnacadja constitue donc une interpellation à l'endroit de ses homologues. La modernisation du Grand Nokoué passe aussi par une gestion rigoureuse du domaine public et une volonté politique affirmée de faire respecter les règles d'urbanisme.

L'assainissement de nos villes ne saurait être l'affaire d'une seule municipalité. Il doit devenir un engagement collectif des autorités locales au service de l'intérêt général.

Emeric Joël ALLAGBE



Deux espaces d'exception,

UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.

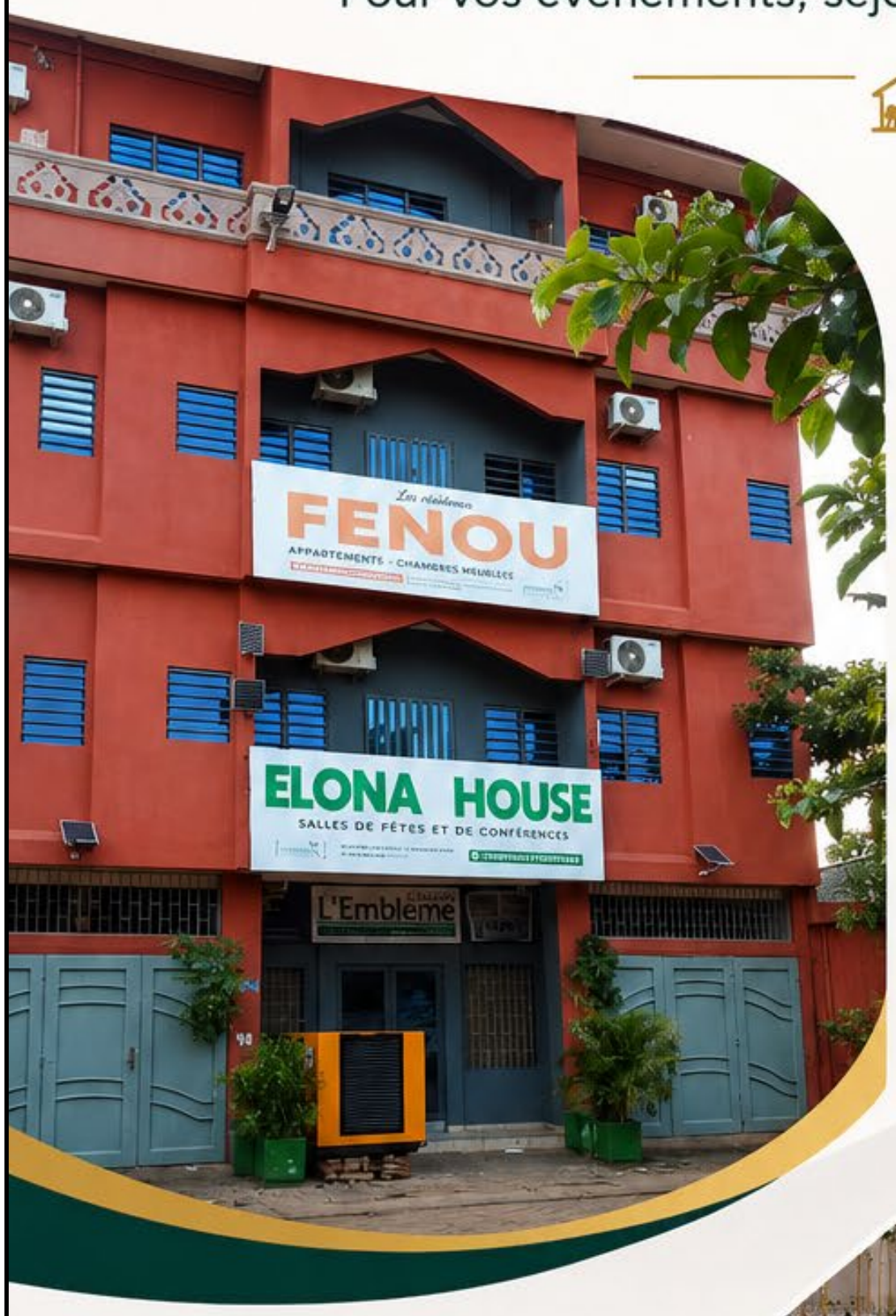

Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité

- Chambres privées et cuisine conviviale
- Luxe et confort, décor authentique
- Emplacement stratégique
- Groupe électrogène disponible







ELONA HOUSE

Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille… Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LES DEUX SITES